

*"Monsieur le Bourgmestre, Monsieur l'Echevin de la mobilité,*

*Les travaux du tunnel Léopold II commencent actuellement et aucun ne peut en douter, ils vont occasionner des nuisances sur la tranquillité et la sécurité de certains quartiers de riverains. Ces travaux ont été détaillés par Bruxelles-mobilité dernièrement. Et la fermeture du tunnel pendant les grandes vacances est particulièrement crainte car les automobilistes (du tunnel) circuleront en surface et envahiront potentiellement certains quartiers pour éviter les embouteillages.*

*Ces travaux sont prévus depuis de longues années et tout le monde est bien conscient qu'ils sont inévitables. Par contre, les nuisances peuvent être limitées si nous nous préparons bien et proposons des mesures protectrices pour les citoyens.*

*Fin avril dernier, Bruxelles-mobilité a organisé des infos cessions pour expliquer les travaux et les mesures d'atténuation qui vont être prises. Même si certaines mesures d'atténuation, comme la réduction du trafic dès l'avenue Charles Quint, seront prises par la Région, d'autres mesures protectrices de nos quartiers doivent également être envisagées.*

*Suite à des interpellations faites par les citoyens lors des infos cessions de BXL-Mobilité, il a été expliqué que la commune pouvait prendre en complément des mesures de protection au sein des quartiers et voiries dont il a la gestion. Des comités d'accompagnement sont créés pour se concerter avec la commune et prévoir au mieux les mesures d'atténuation additionnelles sur le territoire communal, n'étant pas sous la responsabilité de la région. La Région peut donc collaborer en mettant à la disposition de la commune des moyens qui permettraient la mise en oeuvre de ces mesures d'atténuation.*

*Monsieur le Bourgmestre, Monsieur l'Echevin de la mobilité, pouvez-vous nous en dire plus sur les mesures complémentaires d'atténuation que Koekelberg compte mettre en place d'ici début juillet, date de fermeture totale du tunnel, pour protéger ses Koekelbergeois ?*

*Et particulièrement, quelles seront les mesures prises concernant l'avenue de la Paix et de l'Indépendance Belge, la Chaussée de Jette et les rues Besme, de la Carrière, Félix Vande Sande, Herkoliers et Seghers, pour lesquelles nous avons été interpellés par des citoyens ?*

*Ces mesures sont-elles coordonnées avec le comité d'accompagnement et donc en cohérence avec les mesures prises à juste titre par les autres communes pour protéger la tranquillité et la sécurité des rues ?"*

*Au nom de ce comité d'habitants, je vous remercie pour votre écoute.*

*Anne Tyssaen*